



**GROUPE DE TRAVAIL BIODIVERSITE
D'AFRIQUE CENTRALE**

**COMMUNIQUE FINAL DES TRAVAUX
DE LA 24^{ème} REUNION DU GTBAC**

Brazzaville, 14 – 17 Novembre 2016

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC avec le soutien financier de la GIZ et de la JICA, à travers les projets d'appui à la COMIFAC, a organisé du 14 au 17 Novembre 2016 à Brazzaville, Congo, la vingt- quatrième réunion du Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC).

Cette réunion du GTBAC a été organisée avant la tenue de la treizième Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique, de la huitième Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et de la deuxième Conférence des Parties en tant que réunion des Parties au Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable découlant de leur utilisation prévues du 4 au 17 décembre 2016 à Cancun, Mexique.

L'objectif global de la réunion était de préparer la COP13 à la CDB, la COP-MOP8 au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, la COP-MOP2 au Protocole de Nagoya.

Plus spécifiquement, il s'agissait de :

- examiner les différents points inscrits à l'ordre du jour de la COP-MOP 8, de la COP-MOP 2 et de la COP13 afin d'adopter les positions communes des pays de l'espace COMIFAC;
- échanger sur l'état d'avancement de l'organisation des sessions parallèles et l'animation du Pavillon du Bassin du Congo pendant la COP13;
- valider les posters sur les progrès réalisés pour l'atteinte des objectifs d'Aichi conformément à la notification du Secrétariat de la CDB (Réf.: SCBD/OES/BD/RH/MC/85928 du 22 Août 2016);
- faire le point sur l'état de préparation des délégations au niveau national (composition des délégations, aspects logistiques, etc.);
- valider le rapport de l'étude sur l'état des lieux de la bioprospection dans les pays de la COMIFAC.

La 24^{ème} réunion du GTBAC a réuni les Points Focaux CDB et du Protocole de Nagoya sur APA des pays de l'espace COMIFAC suivants: Cameroun, Congo, Gabon, RCA, RDC, São Tomé et Príncipe et Tchad ainsi que les représentants des réseaux membres de la CEFDHAC suivants : REPALEAC, REPAR, REFADD et REJEFAC. Y ont également pris part les Coordonnateurs Nationaux COMIFAC du Congo et du Gabon, représentant leurs pairs.

La modération des travaux a été faite par Messieurs Chouaibou NCHOUTPOUEN et Augustin NGOLIELE, respectivement expert biodiversité et lutte contre la désertification de la COMIFAC et Point Focal CDB du Congo, pilote du Groupe. Le rapportage a été assuré par Monsieur MADZOU MOUKILI, Point Focal APA du Congo et par Madame Prudence GALEGA, Point Focal CDB du Cameroun.

Les travaux de la 24^{ème} réunion du GTBAC ont connu trois temps forts suivants :

- cérémonie d'ouverture ;
- sessions en plénières et en groupes ;
- cérémonie de clôture.

1. Cérémonie d'ouverture

Placée sous la présidence de Monsieur **Pierre TATY**, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement, la cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois allocutions, précédées par les considérations préliminaires de Monsieur Augustin NGOLIELE, Pilote du GTBAC.

Dans son mot introductif, le pilote a tenu à souligner l'importance de cette 24^{ème} réunion du GTBAC du fait qu'elle se tient à la veille de la tenue des réunions de la COP-MOP 8, de la COP-MOP 2 et de la COP13.

Avant de remercier les partenaires et le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour les appuis multiformes, il a rappelé aux participants que l'objectif de cette réunion est de formuler les positions communes.

A son tour, Monsieur Koyo SATO représentant de la JICA, du projet appui à la COMIFAC, a apprécié le niveau de la Coopération entre son institution et la COMIFAC en vue de la mise en œuvre de ce projet. Il a réitéré les engagements de la JICA en faveur de la préservation de la biodiversité en Afrique centrale et son soutien constant au GTBAC.

Au nom de Monsieur Raymond MBITIKON, Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) empêché, Monsieur Chouaibou NCHOUTPOUEN, après avoir souhaité la bienvenue à Brazzaville aux membres du groupe, a salué la présence à cette réunion de Messieurs Satoshi NIMURA et Tomohiro KOYAMA, deux Experts japonais venus spécialement de Tokyo pour partager leurs expériences en matière d'APA.

Il a mentionné que le nombre relativement élevé de rencontres illustre toute la dynamique du

groupe et a rappelé que cette réunion se tient au moment où tous les pays Parties à la convention sont engagés dans la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et surtout dans la préparation des réunions de la COP-MOP 8, de la COP-MOP 2 et de la COP13.

En outre, il a insisté que la COP13 constitue une opportunité pour la COMIFAC et ses pays membres de promouvoir leurs expertises en matière de conservation de la biodiversité, de l'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages qui découlent de l'utilisation des ressources génétiques, présenter les savoir-faire et les bonnes pratiques où la conservation a des avantages concrets pour les populations, la nature et le développement durable.

A cet effet, la COMIFAC apportera ses contributions aux négociations et animera une session parallèle ainsi qu'un Pavillon dénommé « Bassin du Congo ».

Après avoir exprimé sa gratitude aux partenaires que sont la GIZ et la JICA, il a exhorté les participants à examiner avec diligence les points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion.

Prenant la parole, Monsieur Pierre TATY, Directeur de Cabinet, au nom de Madame **Rosalie MATONDO**, Ministre de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement, a souhaité la bienvenue et un agréable séjour à Brazzaville aux participants venus des pays de l'espace COMIFAC.

Il a situé la présente réunion qui se tient à quelques jours des assises, à Cancun Mexique, de la COP-MOP 8, de la COP-MOP 2 et de la COP13, et noté l'expérience du groupe de travail (GTBAC), dont les pays ont toujours exprimé des positions d'un niveau appréciable, par rapport aux autres sous régions du continent.

Rappelant que l'utilisation durable de la biodiversité est au cœur des politiques de nos pays respectifs et que cette préoccupation fait partie des réponses urgentes inscrites dans le programme de société de Son Excellence, Monsieur **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République, Monsieur le Directeur de Cabinet a exhorté les experts à traduire celles-ci en actions vigoureuses et pertinentes, en vue d'éradiquer l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvages de la sous-région.

Enfin, il a remercié les partenaires techniques et financiers, notamment la JICA et la GIZ pour leurs appuis multiformes, avant de déclarer ouverts les travaux de la 24^e réunion du groupe de travail biodiversité d'Afrique centrale (GTBAC).

2. Déroulement des Travaux

Les travaux se sont déroulés en quatre (4) sessions portant sur les procédures organisationnelles de la réunion, les questions nécessitant un examen approfondi, l'examen et validation du rapport de l'étude de l'état des lieux de la bioprospection dans les pays de l'espace COMIFAC, suivie de la communication de Messieurs Satoshi NIMURA et Tomohiro KOYAMA ainsi que des questions finales.

Les participants ont suivi les présentations concernant les objectifs et les résultats attendus de l'atelier, les enjeux des points inscrits à l'ordre du jour des réunions de la COP-MOP 8, de la COP-MOP 2 et de la COP13.

Ils se sont constitués en groupes, afin de développer les positions communes des pays de l'espace COMIFAC.

Ils ont également échangé sur les points relatifs à l'élaboration des posters, l'organisation des sessions parallèles, sur l'animation du pavillon du Bassin du Congo et sur la préparation du segment de haut niveau ainsi que sur les leçons à tirer de la participation des pays de la COMIFAC aux négociations internationales antérieures.

Les participants ont examiné le rapport de l'étude sur l'état des laboratoires de bioprospection dans les pays de l'espace COMIFAC.

Au terme des échanges et des débats, les participants ont adopté les résolutions et formulé les recommandations suivantes :

1. Résolutions

1.1. Résolution de courtoisie

Les participants à la 24^e réunion du GTBAC, tenue à Brazzaville, du 14 au 17 Novembre 2016, remercient le Gouvernement et le peuple congolais pour l'accueil et l'hospitalité réservés aux délégués venus des pays de l'espace COMIFAC.

1.2. Résolutions techniques

Les participants à la 24^e réunion du GTBAC, tenue à Brazzaville, du 14 au 17 Novembre 2016 :

- adoptent le document des positions communes des pays de l'espace COMIFAC pour

les négociations de la COP-MOP 8, COP-MOP2 et COP13 ;

- adoptent la note du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC portant sur la Déclaration de Cancun (COP13) à l'attention du Conseil des Ministres réuni en session ordinaire du 30 novembre 2016 ;
- adoptent les observations portant sur le rapport d'étude sur les pollinisateurs en Afrique produit par le panel des experts de l'IPBES à l'attention du Secrétariat Exécutif de la CBD ;
- valident le rapport de l'étude sur l'état des laboratoires de bioprospection dans les pays de l'espace COMIFAC sous réserve des amendements des Points Focaux à transmettre au Consultant avant le 2 décembre 2016 ;
- prennent acte de la désignation de la nouvelle équipe de pilotage du GTBAC qui est composée de la RCA (Pilote) et de la RDC (Copilote).

2. Recommandations

Aux pays de l'espace COMIFAC de :

- veiller à ce que les délégations des pays de l'espace COMIFAC aux réunions de la COP-MOP 8, de la COP-MOP 2 et de la COP13:
 - ✓ participent aux événements parallèles organisés par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et le Gouvernement Camerounais;
 - ✓ participent à la session parallèle de la JICA ;
 - ✓ participent à la session spéciale sur la présentation des posters ;
 - ✓ prennent part à l'animation du pavillon « Bassin du Congo » ;
- réaliser un état des lieux et élaborer un cadre juridique sur les espèces exotiques envahissantes.

Au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC de :

- mener une réflexion sur la possibilité pour la mise en place d'un mécanisme sous régional de Partage des avantages entre les pays de l'espace COMIFAC ;
- solliciter l'appui des partenaires pour la mise en œuvre du Protocole de Cartagena.

Au pays hôte :

Au lendemain de la visite de terrain, notamment au parc zoologique de Brazzaville, à la forêt de l'unité nationale et à la cité de Kintélé, en passant par le viaduc, les participants, membres du GTBAC suggèrent de :

- symboliser les événements relatifs à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale dont les Actes fondateurs ont été enclenchés à Brazzaville à savoir : le Processus de Brazzaville (CEFDHAC), la signature du Traité instituant la COMIFAC et l'adoption du Plan Convergence (ver. 1 et 2), etc.;
- réhabiliter le parc zoologique et favoriser les échanges avec d'autres structures semblables existantes;
- élaborer un plan simple de gestion de la forêt de l'Unité Nationale, afin d'exploiter les essences déjà en maturité et développer les circuits touristiques ;
- lutter contre les érosions perceptibles le long du viaduc par la construction des digues.

Fait à Brazzaville, le 17 Novembre 2016

Les Participants